



ACTION DE FORMATION

JOURNÉE D'EXPERTISE — IA ACT

Comprendre l'IA Act, cartographier ses obligations et repartir avec un plan d'action

RÉF. IAAJ-01

DURÉE : 1 jour- 7h.

PUBLIC VISÉ (FONCTIONS & SERVICES)

Directeurs d'usine et responsables de site industriel, Responsables HSE, qualité, méthodes, Chefs de projets industriels et responsables maintenance, Directeurs des ressources humaines, Dirigeants de PME / ETI industrielles, Tout manager exposé à l'IA Act dans son périmètre.

PRÉREQUIS

- Aucune compétence technique en IA requise
- Avoir identifié au moins un outil IA utilisé dans son organisation

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION ET COMPÉTENCES ACQUISES

- Expliquer les grands principes de l'IA Act et identifier les obligations applicables à leur organisation industrielle
- Distinguer les 4 niveaux de risque IA Act et classer leurs systèmes IA (GMAO, cobots, IA qualité, outils RH)
- Identifier les obligations du déployeur : Art. 4 (formation), Art. 14 (supervision), Art. 25 (contrats), Art. 50 (transparence)

À l'issue de la journée, les participants seront capables de :

- Produire une cartographie initiale de leurs outils IA classés par niveau de risque réglementaire
- Construire les premières actions de leur feuille de route conformité, priorisées et datées

PREPARATION ET ORGANISATION

Pas de préparation nécessaire.
L'organisation sera définie lors du passage de commande.

MÉTHODE ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Nous adoptons une approche qui combine des contenus théoriques, des exercices pratiques et des études de cas, pour favoriser une compréhension approfondie des concepts et une assimilation rapide.

Tous les exemples pratiques sont spécifiquement adaptés à des situations industrielles.

La formation étant à distance, il est nécessaire que chaque participant dispose de :

- Connexion internet stable
- Ordinateur avec webcam et micro (ou casque)
- Accès à Teams
- Tableur Excel ou équivalent pour les ateliers

INTERVENANT

Expert du domaine.

COMMENTAIRES COMPLEMENTAIRES EVENTUELS

Nous vous invitons à prendre contact en cas de participation de personnes en situation de handicap.

DOCUMENTATION STAGIAIRE

Un support de formation au format PDF.
Un support d'exercices et d'ateliers de mise en situation

CONTENU DE LA FORMATION

ÉVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION

v.13 - {{JOUR}}

SPC Formation

204 route de Vourles - Parc Inopolis - 69230 Saint-Genis-Laval - France

Tél : +33 4 72 67 12 34 - E-mail : formation@groupe-spc.com

Web : www.groupe-spc.com/fr/formation

RCS Lyon B 391 572 567 - NAF 8559A - Id. TVA FR 86 391 572 567

SARL au capital de 10.000 euros

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 04028 69 auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Membre les acteurs de la compétence (Fédération de la Formation Professionnelle)



les acteurs de
la compétence



Le contenu de ce cursus est décomposé en 4 modules :

I- Cadre réglementaire

- Les 4 niveaux de risque IA Act : inacceptable, élevé, limité, minimal
- Fournisseur vs déployeur : comprendre sa position
- Calendrier réglementaire : ce qui est déjà obligatoire (Art. 4) et la deadline août 2026
- Quiz d'ancrage : 5 questions QCM interactives

II- Obligations du déployeur

- Art. 4 — Alphabétisation IA : qui former, comment, quelle preuve conserver
- Art. 14 — Supervision humaine des systèmes à haut risque
- Art. 25 — Obligations contractuelles vis-à-vis des fournisseurs IA
- Art. 50 — Transparence : informer ses équipes et utilisateurs
- Mise en situation : simulation d'un contrôle documentaire (jeu de rôle visio)

III- Atelier cartographie

- Méthodologie d'inventaire en distanciel (tableau partagé en temps réel)
- Atelier en sous-groupes (salles virtuelles) : chaque groupe cartographie ses outils IA
- Classification par niveau de risque — grille Excel partagée
- Restitution plénière : chaque groupe présente sa cartographie (5 min)
- Debriefing formateur : identification des risques prioritaires

IV- Feuille de route & évaluation

- Construction individuelle de la feuille de route conformité
- Priorisation des actions : matrice urgence / impact
- Identification des quick wins
- Quiz d'évaluation finale : 10 questions QCM (score instantané)
- Tour de clôture : un mot + une action prioritaire à mener

- Une évaluation globale destinée à mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques sera réalisée en fin de stage, au moyen de fiches appropriées fournies par SPC, ou à défaut par le service formation du Client.

- Une évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation à partir d'une pédagogie active et participative, à l'aide de QCM, d'exercices pratiques ou de mises en situation.

v.13 - {{JOUR}}

SPC Formation

204 route de Vourles - Parc Inopolis - 69230 Saint-Genis-Laval - France

Tél : +33 4 72 67 12 34 - E-mail : formation@groupe-spc.com

Web : www.groupe-spc.com/fr/formation

RCS Lyon B 391 572 567 - NAF 8559A - Id. TVA FR 86 391 572 567

SARL au capital de 10.000 euros

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 04028 69 auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Membre les acteurs de la compétence (Fédération de la Formation Professionnelle)



les acteurs de
la compétence